

EI. 8° Z

12
(524)

les problèmes de l'orthographe

en 76 leçons

MÉTHODE THIMONNIER



marabout

RENÉ
THIMONNIER et JEAN
DESMEUZES

Collection marabout service



EL 802

12

(527)

Afin de vous informer de toutes ses publications, **marabout** édite des catalogues et prospectus où sont annoncés, régulièrement, les nombreux ouvrages qui vous intéressent. Pour les obtenir gracieusement, il suffit de nous envoyer votre carte de visite ou simple carte postale mentionnant vos nom et adresse, aux Nouvelles Editions Marabout, 65, rue de Limbourg, B-4800 Verviers (Belgique).

OUVRAGES DE RENÉ THIMONNIER

Le Système graphique du français, Plon, 1967 (couronné par l'Académie française, nouvelle édition complétée et mise à jour, Plon, 1976).

Code orthographique et grammatical, Hatier, 1971, nouvelle édition, 1974 (couronné par l'Académie française), en collection de poche : Éditions Marabout. *Livre d'exercices*, Hatier, 1976.

Pour une pédagogie rénovée de l'orthographe, Hatier, 1974.

En 1971, l'Académie française a décerné le prix Broquette-Gonin à René Thimonnier, pour l'ensemble de ses travaux.

Dans la collection « L'orthographe raisonnée », *Méthode Thimonnier*, Hachette :

Mémento orthographique et grammatical, Cours élémentaire. *Cahiers d'exercices*, CE1, CE2.

Mémento orthographique et grammatical, Cours moyen. *Cahiers d'exercices*, CM1, CM2.

Mémento orthographique et grammatical, 6^e des collèges. *Cahier d'exercices*, 6^e.

Mémento orthographique et grammatical, 5^e des collèges. *Cahier d'exercices*, 5^e.

MÉTHODE THIMONNIER

Les 30 problèmes de l'orthographe

COURS COMPLET

René / Thimonnier ,
Jean / Desmeuzes ,



marabout



POUR SERVIR DE PRÉFACE

(Extraits du rapport lu par Étienne GILSON, en mai 1971, devant l'Académie française, à la demande de Maurice Genevoix, Secrétaire Perpétuel).

«... Il s'agit là d'un phénomène extraordinaire, unique peut-être en son espèce : un livre sur l'orthographe française qui, pour la première fois, confère une rationalité à l'usage et ouvre des perspectives sur *une réforme rationnelle possible* d'un domaine où l'on ne voit d'ordinaire qu'arbitraire pur... Le Code orthographique de René Thimonnier se distingue spécifiquement de tous les autres ouvrages consacrés à l'orthographe en ce qu'il se fonde sur une description de sa nature. En retrouvant, en tant de cas, la *raison de l'usage*, l'auteur lui confère beaucoup de *la rationalité qu'on lui a longtemps refusée*. Il me semble donc que la nouveauté de cet ouvrage, dans un domaine où elle est si rare, mérite une récompense considérable, analogue à celle qui reconnaîtrait *une grande découverte scientifique*. Je laisse à l'Académie le soin de trouver une manière adéquate de récompenser une œuvre qui va introduire de grands changements dans l'enseignement de l'orthographe française, et permettre aux adultes cultivés qui «savent l'orthographe» de consolider leur savoir en leur en faisant connaître les raisons.»

Etienne GILSON,
professeur honoraire au Collège de France,
doyen de l'Académie française.



© Hachette, 1979, 79 boulevard Saint-Germain, F 75 006 PARIS

Toute reproduction d'un extrait quelconque de ce livre par quelque procédé que ce soit, et notamment par photocopie ou microfilm est interdite sans autorisation écrite de l'éditeur.

Les collections **marabout** sont éditées par la S.A. Les Nouvelles Éditions Marabout, 65, rue de Limbourg, B-4800 Verviers (Belgique). — Le label **marabout**, les titres des collections et la présentation des volumes sont déposés conformément à la loi. — Distributeurs en **France** : HACHETTE s.a., Avenue Gutenberg. Z.A. de Coignières-Maurepas, 78310 Maurepas, B.P. 154 — pour le **Canada** et les **États-Unis** : A.D.P. Inc. 955, rue Amherst, Montréal 132, P.Q. Canada — en **Suisse** : Office du Livre, 101, route de Villars, 1701 Friebourg.

Avant-propos

Ce nouveau manuel complète les quatre précédents; mais il en diffère par son contenu et par la méthode d'exposition qu'on y applique.

I LE CONTENU

On y traite les **trente problèmes essentiels** : ceux qui concernent les particularités structurales de notre orthographe; la décomposition syllabique; l'accentuation des voyelles; les signes auxiliaires (tréma, apostrophe, trait d'union); la transcription de l'i consonne; l'emploi des chiffres; l'emploi des majuscules; les conditions d'emploi des consonnes doubles; le doublement des consonnes nasales; les consonnes à valeurs multiples; les substitutions de consonnes; la règle de permanence du radical; les éléments gréco-latins; les 15 couples homonymiques; les 12 expressions homophones; les homophones lexicaux et grammaticaux; les séries préfixales; l'assimilation de **n** (préfixe **in**); les formes assimilées de **ad-**; les séries suffixales; les dérivés de mots en **-ion**; les verbes en **-o(n)ner**; les familles régulières du type **honneur**; les familles irrégulières du type **battre**; les variations du nom et de l'adjectif qualificatif; les variations des déterminants; les variations du verbe; l'accord du verbe; l'accord du participe passé; les compléments du nom et du verbe; la ponctuation raisonnée.

Il va de soi que certains problèmes particulièrement complexes (par exemple ceux que posent «les consonnes à valeurs multiples» ou «les variations du verbe») se subdivisent, à leur tour, en d'autres beaucoup plus simples. On a, en revanche, systématiquement éliminé tout ce qui a trait aux subtilités orthographiques et à certaines règles particulièrement difficiles ou d'emploi peu courant.

Remarque. Ce qui les concerne est traité dans mon *C.O.G. (Code orthographique et grammatical)*¹, ouvrage destiné, en principe, aux étudiants de l'enseignement supérieur.

II LA MÉTHODE D'EXPOSITION

On a fait en sorte que ce nouveau manuel réponde aux besoins d'une clientèle élargie : élèves de 4^e et de 3^e, du 2^e cycle des lycées, des écoles de secrétariat, sans oublier, bien entendu, l'immense foule des adultes cultivés qui, ayant appris l'orthographe selon les méthodes traditionnelles, s'aperçoivent, à l'expérience, que leur savoir orthographique demeure incertain et fragmentaire.

1. Marabout Service n° 244.

La technique d'enseignement adoptée répond naturellement aux possibilités mentales des nouveaux utilisateurs. Dans la majorité des cas, ceux-ci sont d'abord invités à exercer leur sagacité sur quelques « données » particulièrement suggestives, présentées sous forme de tableaux, ce qui les amène à bien comprendre la nature du problème qui leur est posé et à faire le point de leurs connaissances sur une difficulté orthographique particulière. C'est seulement après avoir accompli cet effort de réflexion préalable qu'ils doivent aborder la « solution raisonnée », faire les exercices d'application et se référer aux corrigés qui se trouvent, cette fois, intégrés au manuel. Il s'ensuit que le professeur doit surtout guider les efforts de l'élève et mesurer la qualité des résultats obtenus. Mais c'est dire aussi que ce nouveau manuel répond parfaitement aux nécessités de l'auto-enseignement.

C'est d'autre part — et grâce à un index particulièrement copieux — **un ouvrage de consultation**, mais d'un genre particulier et d'une efficacité exceptionnelle. L'utilisation systématique de l'index permet en effet de résoudre instantanément la difficulté d'écriture que présentent certains mots (par exemple l'é de **piédestal**, l'e de **promontoire**, l'n double de **traditionnel**), mais en même temps toutes les difficultés du même type (celles qui ont trait à l'accentuation de l'e, à l'e terminal des substantifs masculins en **-oire**, au doublement de l'n dans les dérivés de mots en **-ion**). Cette manière de procéder n'oblige donc pas seulement l'utilisateur à effectuer de nécessaires et fructueuses révisions; elle lui permet également d'acquérir — en très peu de temps et presque à son insu — une connaissance à peu près exhaustive de l'orthographe.

Remarque. On a prévu quelques « leçons de synthèse » (par exemple les leçons 1, 2, 19, 45, 46) qui permettront de mieux comprendre l'architecture du système et de découvrir qu'en dépit de sa complexité, celui-ci est suffisamment **cohérent** pour se prêter à une étude **raisonnée**.

Dans sa circulaire du 14 juin 1977 (publiée par le C.N.D.P.), René Haby, alors ministre de l'Éducation exposait les principes et les modalités d'une nouvelle pédagogie de l'orthographe. Par son étendue (49 pages) et la qualité de son contenu, cette nouvelle circulaire tranchait nettement sur les Instructions antérieures (notamment celle de 1938). Elle insistait en effet sur trois points :

1 La « haute valeur éducative » de l'orthographe et le rôle primordial de cette discipline dans la communication écrite (pages 9, 11, 42);

2 La possibilité d'un enseignement « méthodique » (et non plus empirique) de l'orthographe (pages 10 et 41);

3 La nécessité de recourir à une terminologie « scientifique » : « constantes phonético-graphiques, séries analogiques, homonymies totales ou partielles, familles du type **terre, honneur, monnaie**, etc. » (pages 10, 37, 38, 44).

Or il suffit de se référer à mes trois ouvrages de base et aux quatre manuels qui les complètent pour reconnaître que je suis le premier qui ait exposé ou proposé l'essentiel de ce que préconisait la circulaire ministérielle — ce que d'ailleurs le ministre ne manquait pas de signaler dans sa préface. (« Sur le plan scientifique, on reconnaîtra (...) ce qui est dû à M. Thimonnier, qui a mis en lumière les éléments de cohérence que comporte notre système phonético-graphique. »)

On est donc en droit de prétendre que ce nouveau manuel est rigoureusement conforme — et plus qu'aucun autre — aux directives officielles.

René Thimonnier

Le rôle principal de l'État est de garantir la sécurité et la stabilité de la nation. Il doit intervenir dans les affaires économiques et sociales pour assurer le bien-être de tous ses citoyens. Les lois doivent être appliquées équitablement et sans favoritisme.

On a vu de nos jours de nombreux États qui ont tenté de faire passer leurs intérêts nationaux au-dessus de ceux de leur peuple. Mais l'histoire nous enseigne que cela ne peut pas durer. Le peuple a toujours le dernier mot. Les dirigeants doivent donc être responsables devant lui et travailler à son service.

On est donc en droit de s'attendre à ce que le gouvernement prenne des mesures efficaces pour résoudre les problèmes sociaux et économiques. La justice doit être rendue à tous, sans exception.

Le peuple a le droit de choisir ses représentants.

Livre I : l'orthographe lexicale

SECTION I

LES SONS ET LES SIGNES

Tableau des correspondances phonético-graphiques

La première colonne du tableau fournit la notation phonétique des 36 phonèmes, la deuxième le nombre des graphies possibles, la troisième le graphème* de base, la quatrième les graphèmes* complémentaires, auxiliaires et exceptionnels. Les graphèmes auxiliaires sont placés entre parenthèses et juxtaposés au graphème de base ou au graphème complémentaire auxquels ils se substituent en certaines positions. Quant aux graphèmes exceptionnels, ils sont suivis de (E), ou précédés de « Exceptions », ce qui permet de les distinguer des graphèmes complémentaires.

ENSEMBLE A (87)

Il comprend deux sous-ensembles : les quatre voyelles à triple timbre, complétées par l'e instable ; les trois voyelles à un seul timbre.

{ a	7	par	parlât, poire, foyer, moëlle (E), femme (E), solennel (E)
{ α	4	pas	pâte, loi, poêle (E)
{ ā	5	rang	(lampe), vent, (temple), paon (E)
{ ɔ	4	port	rhum, alcool (E), capharnaüm (E)
{ o	4	sot	hôtel, saut, seau
{ ɔ̄	4	pont	(plomb), tungstène (E), rhumb (E)
{ e	16	mère	(mer), fête, reine, balai (balayer), poulet. Exceptions : événement, suspect, legs, tu es, congrès, il est, forêt, mets, bey
{ e	11	pré	aimer, aimez, j'aimerai Exceptions : veto, pied, clef, eh, œdème, volontiers, et
{ ě	10	pin	(simple), lynx (lymphe), lien (sempiternel), sain, sein Exceptions : faim, coïncider
{ œ	6	déuil	(cercueil), brebis, œil (E), œuf (E), monsieur (E)
{ ø	5	pœu	Exceptions : jeûne, faisan, œufs, donne-le
{ œ̄	3	brun	(humble), à jeun (E)
{ ə	1	poterie	
{ u	1	jour	
{ y	3	une	Exceptions : j'ai eu, ciguë
{ i	3	fine	(haïr), lyre

1. Le signe*, placé en exposant, renvoie à l'Index des définitions, page 171.

N.B. a) Les groupes vocaliques [wa], [wa], [wɛ] s'écrivent normalement **oi**, **oin** : c'est **moi**, la **loi**, le **foin**.

b) On observera que les quatre voyelles nasales correspondent aux quatre voyelles orales les plus ouvertes : [ɑ, ɔ, ɛ, œ]. D'où [ɑ̃, ɔ̃, ɛ̃, œ̃]. L'ordre adopté pour la présentation des voyelles « à triple timbre » aurait donc pu être remplacé par cet autre : voyelle orale fermée, voyelle orale ouverte, voyelle nasale. C'est précisément l'ordre adopté pour les trois premières voyelles. Quoi qu'en disent certains auteurs, l'**a** de **part** est en effet moins ouvert que celui de **pas**, bien que le premier soit le plus ouvert des voyelles antérieures, et, le second, le plus ouvert des voyelles postérieures.

ENSEMBLE B (16)

Il comprend deux sous-ensembles : les trois voyelles à un seul timbre [u, y, i], mais en fonction de consonnes (d'où [w], [y], [j]), c'est-à-dire susceptibles de former le second élément d'un « groupe vocalique » (comparer **fou**r et **fou**et, **pur** et **nuit**, **pile** et **pie**d) ; les deux « liquides » l et r, les seules qui fassent syllabe avec une autre consonne et forment ainsi un « groupe consonnique » (comparer **al**-pin et **trem**-plin, **ar**-pent et **a**-près).

{	w	4	fouet	joie, watt (E), jaguar (E)
	y	1	nuit	
	j	8	gruyère	pied, aïeul, fouillis (œil, feuille, billard, bille)
	l	1	lourd	
	R	2	rue	rhume

ENSEMBLE C (37)

Il comprend trois sous-ensembles : les trois groupes d'occlusives (sonore + sourde) ; les trois groupes de continues (sonore + sourde) ; les trois nasales.

{	b	1	bond	
	p	1	pont	
	d	1	dans	
	t	2	temps	théâtre
	g	3	gare	(guère), second (E)
	k	6	képi	parc (parquer), chrétien, exciter, coq (E)
	ʒ	3	joue	nageur (nageoire)
	ʃ	2	char	schéma
	v	2	vous	wagon
	f	2	fou	phrase
	z	3	azur	rose, sixième (E)
	s	7	sûr	(assuré), glace (glaçon), action, scie, dix (E)

{	m	1	mer	oignon (E)
	n	1	nid	
	ɲ	2	ignorer	

N.B. a) Le graphème **x** n'a que trois valeurs exceptionnelles ([k], [z], [s]). C'est en réalité une lettre double qui note normalement [ks] (**max**ime, **exc**use, **exs**anguie). Précédé d'un e initial et suivi d'une lettre-voyelle (ou d'un h), il vaut cependant toujours [gz] : **ex**act, **ex**emple, **ex**haustif. On observera également qu'à nos 36 phonèmes (total de la colonne 1), correspondent 140 graphèmes (total de la colonne 2) et, plus précisément, 67 graphèmes monovalents et 30 polyvalents, ce qui permet de ramener à 97 le nombre des graphèmes.

b) Pour noter les valeurs [e] ou [ɛ] de e, l'ancienne langue recourait au doublement de la consonne postposée. D'où l'opposition de **échelon** (xii^e siècle) et **échelle** (xiii^e siècle) en dépit de **scala**. De nos jours (sauf dans **dessus**, **dessous** et les mots en **ress-**), l'e qui précède une consonne double ne s'ouvre guère que s'il est à la tonique (comme dans **rebelle**, **ancienne**, **parterre**). Dans les autres cas (celui de **embellir**, **souterrain**), il s'agit plutôt d'un « é fermé » ou d'un « é moyen ».

(Extrait de : René Thimonnier, *Pour une pédagogie rénovée de l'orthographe et de la langue française*, Hatier, 1974.)

I | L'orthographe française (a)

1 COMPLEXITÉ DE NOTRE SYSTÈME D'ÉCRITURE_____

On s'en tiendra, pour établir cette complexité, aux cinq remarques suivantes :

a) Le français utilise 36 phonèmes^{•1} rendus par 97 graphèmes[•] (soit une moyenne de trois graphèmes pour un phonème). Dans les autres langues romanes (roumain, italien, espagnol...), on ne trouve par contre qu'une vingtaine de phonèmes transcrits par un nombre équivalent de graphèmes.

b) Nos 97 graphèmes se répartissent en 26 graphèmes simples (les 26 lettres de l'alphabet) et en 71 graphèmes composés : 8 lettres affectées d'un signe auxiliaire (**â, ç, é, è, ê, ï, ô, ü**) et 63 groupes du type **ou, an, in, ch, ph, ain, eau**, etc. Ainsi le mot **roseau** comporte quatre phonèmes ([ROZO]) rendus par quatre graphèmes : trois simples (**r, o, s**) et un composé (**eau**).

Remarque. Les autres langues romanes n'utilisent, en principe, que des graphèmes simples.

c) L'existence, pour un phonème donné, de plusieurs graphèmes. (Voir le tableau de la page 7 et, par exemple, les cinq notations de [s] dans **sac, ciel, science, nation, soixante**.)

d) A un graphème donné, peuvent correspondre plusieurs phonèmes (voir, par exemple, les trois valeurs de **c** dans **car, ciel, second**).

e) L'utilisation constante de lettres muettes. Par exemple, celles de **por(c), por(e) et por(t)** (*por* serait équivoque) ; celles de **il(s) parl(ent)**, ainsi distingué de **il parle** ; celle de **gran(d)** qu'on retrouve prononcée dans les mots de la même série : **grandir, grandeur**... ; celle de **grand(e)** sans laquelle on prononcerait [grô] au lieu de [grôd].

Remarque. En dépit de ce que prétendent certains grammairiens, les lettres muettes ou quiescentes[•] ont donc presque toujours une valeur fonctionnelle.

2 LES HOMONYMES[•] ET LES HOMOPHONES[•]_____

Si l'orthographe du français contemporain semble, à première vue, fort complexe, c'est d'abord qu'elle vise à transcrire une langue parlée où

prolifèrent des milliers d'homophones du type **sain**, **sain(t)**, **cein(t)** ; **so(t)**, **sau(t)**, **seau** ; ou des homonymes tels que **ami**, **ami(e)**, **ami(s)**, **ami(es)**. Les autres langues issues du latin ne présentent pas les mêmes anomalies. Ainsi, les trois groupes de mots qui précèdent, traduits par exemple en castillan, s'opposent aussi bien par la **prononciation** que par le **sens** ou l'**écriture** : **sano**, **santo**, **cenido** — **tonto**, **salto**, **cubo**, — **amigo**, **amiga**, **amigos**, **amigas**.

3 L'ORTHOGRAPHE PHONÉTIQUE

Il ressort de ce qui précède que les langues romanes autres que le français peuvent s'en tenir à noter les sons du langage. Leur orthographe est **phonétique** : un phonème donné y est toujours rendu par le même graphème et un graphème donné par le même phonème. On dit que les rapports phonèmes/graphèmes y sont bi-univoques. Mais il s'ensuit également que ce type d'orthographe est d'une simplicité extrême. Pour reconstituer la forme graphique d'un mot déjà connu sous sa forme parlée, il suffit en effet de se reporter à une table de concordance phonèmes/graphèmes ou à un alphabet phonético-graphique de la langue utilisée.

4 L'ORTHOGRAPHE MORPHOLOGIQUE

Phonétique à l'origine (x^e siècle au XIII^e siècle), l'orthographe du français est devenue peu à peu **morphologique** : c'est-à-dire qu'elle ne vise pas seulement à transcrire des phonèmes, mais des formes **associées par le sens**, c'est-à-dire des **morphèmes**. Sans doute n'est-elle pas aphonétique : elle restitue tout ce qui se prononce. Mais, en raison des particularités structurales du français **parlé**, elle doit, le plus souvent, ajouter à la notation des phonèmes un **complément d'information** : celui qu'on trouve, par exemple, dans les trois groupes d'homophones et d'homonymes cités ci-dessus, et qui, phonétiquement transcrits, se réduiraient aux trois formes [sɛ], [so], [ami], autrement dit à trois *embryons graphiques*, trop incomplets pour que le lecteur puisse les identifier sans équivoque.

EXERCICES D'APPLICATION

1 Distinguez les graphèmes simples et les graphèmes composés dans les mots :

latin, ainsi, prononciation, contemporain.

2 Relevez, sur le tableau des pages 7 et 8, les graphèmes correspondant aux phonèmes [ɑ], [j], [k].

3 Mettez entre parenthèses les lettres muettes de la phrase :
Le français parlé utilise de nombreux homophones.

4 Qu'arrive-t-il si l'on supprime le e de utilis(e) ? et celui de homophon(e) ?

5 Montrez que les phrases suivantes comportent plusieurs versions écrites et, par conséquent, plusieurs sens :

Je me rends au congrès des [mɛʁ] de France.

Je ne sais ce [kilapʁi] ce jour-là.

[ami], réjouissons-nous : nous avons gagné à la loterie.

(La première phrase comporte deux versions, la deuxième trois et la troisième quatre.)

6 Expliquez pourquoi les mêmes phrases parlées ne donnent généralement lieu à aucune équivoque.

2 | L'orthographe française (b)

1 L'INSTABILITÉ DU MOT PARLÉ

Depuis le XIV^e siècle, le français s'est transformé de sorte que l'**instabilité du mot phonique** y est très fréquente. La comparaison du castillan **pequeño** et de notre mot **petit** illustre fort bien ce qu'il faut entendre par là. Si l'un comprend toujours six phonèmes rendus par six graphèmes (**p-e-qu-e-ñ-o**), l'autre en a tantôt trois (un [pti] garçon), tantôt quatre (leur [peti] garçon, un [ptit] âne), tantôt cinq (leur [petit] âne). Utiliser concurremment les quatre graphies « phonétiques » (**pti**, **peti**, **ptit**, **petit**) ne ferait, de toute évidence, que compliquer le problème de la lecture et celui de l'écriture.

On aboutit à des conclusions du même ordre si l'on étudie le mécanisme de la lecture mentale et de la lecture rapide. Pour que l'une et l'autre soient possibles, il faut que le mot écrit se présente sous une forme **constante** et qui fournisse, au lecteur, le **maximum d'informations d'ordre grammatical et lexical**. C'est pourquoi notre orthographe impose légitimement certaines distinctions homonymiques ou homophoniques et prescrit, dans tous les cas, pour un mot donné (par exemple **petit**), la forme **la plus longue** (à savoir **petit**).

Remarque. On voit par là que l'orthographe française ne saurait devenir phonétique sans cesser, du même coup, d'être fonctionnelle. Mais c'est dire aussi qu'une orthographe donnée n'est pas fonctionnelle parce qu'elle est phonétique. Elle ne peut assumer pleinement sa fonction que dans la mesure où elle s'adapte aux particularités structurales de la langue parlée qu'elle vise à transcrire.

2 UN SYTÈME COMPLEXE, MAIS COHÉRENT

Ceux qui dénoncent l'inutile complexité de notre orthographe, insistent surtout sur deux faits : « la confusion des accents » (Pierre Burney) ; « le chaos des consonnes doubles » (Albert Dauzat).

a) Il est vrai qu'on écrit, par exemple, *serpe*, mais *cèdre*, *pié* mais *piédestal*, *j'acquiè* mais que *j'acquière*, *vertèbre* et non « *vèrtèbre* ». Il suffit pourtant de se référer à la notion de syllabe écrite ou **graphique** (voir leçon 3) pour être à même d'établir la règle suivante : Prononcé *é* ou *è*, l'*e* intérieur ne prend un accent (aigu ou grave) que s'il termine la syllabe **graphique**. C'est pourquoi on écrit : *ser-pe*, mais *cè-dre* ; *pié*, mais *pié-des-tal*, *j'ac-quiè*rs, mais *j'ac-quiè-re* et *ver-tè-bre* au lieu de « *vèr-tè-bre* ».

N.B. La règle qui concerne l'accentuation de l'*e* final est un peu plus complexe, mais aussi rigoureuse (voir leçons 4 et 5).

b) Le « chaos des consonnes doubles » est particulièrement sensible dans les familles irrégulières et notamment dans celle de **honneur**. Celle-ci comprend en effet 21 mots dont 10 prennent un **n** simple et 11 un **n** double. Classés par ordre alphabétique, ces 21 mots se présentent ainsi : *déshonnête*, *déshonnêtement*, *déshonnêteté*, *déshonneur*, *déshonorant*, *déshonorer*, *honnête*, *honnêtement*, *honnêteté*, *honneur*, *honorabilité*, *honorable*, *honorablement*, *honoraire*, *honorariat*, *honorer*, *honorifique*, *honorifiquement*, *malhonnête*, *malhonnêtement*, *malhonnêteté*. L'impression d'inconséquence disparaît cependant dès que l'on tient compte des éléments de composition (radicaux et affixes) qui sont ici utilisés. On aboutit en effet à deux séries, l'une caractérisée par le radical d'origine populaire **honn-**, l'autre par **honor-**, radical d'origine savante, c'est-à-dire calqué sur le latin :

	honneur		
	honnête		honorer
	honnêtement		honorable
	honnêteté		honorablement
dés	honneur		honorabilité
dés	honnête	dés	honorer

dés	honnêtement	dés	honorant
dés	honnêteté		honoraire
mal	honnête		honorariat
mal	honnêtement		honorifique
mal	honnêteté		honorifiquement

D'où cette règle pratique : Seuls s'écrivent par un **n** simple, les 10 mots où figure le radical **honor-**. (Comme les deux radicaux se distinguent à l'oreille, toute confusion d'écriture est pratiquement exclue¹.)

Remarques. 1) Il arrive que certaines « séries morphologiques » se confondent avec d'autres. Ainsi les homonymies **partielles** qu'on trouve dans les mots **combat/if**, **combatt/ant**; **in/docile**, **im/buvable**; **afric/ain**, **alp/in**; **chant/é**, **parl/er**, représentent les éléments de quatre séries : radicale (mots 1 et 2), préfixale (3 et 4), suffixale (5 et 6), désinentielle (7 et 8). Il est évident que ces séries homonymes constituent une des grandes difficultés de notre orthographe (voir ci-après sections II et III).

2) L'existence de plusieurs graphèmes pour un seul phonème est une nécessité dans une langue comme la nôtre où prolifèrent les homophones. Si en lisant **sain(t)** et **cein(t)** on sait, au premier regard, de quel [sɛ̃] il s'agit, c'est d'abord qu'en français les phonèmes [s] et [ɛ̃] peuvent prendre les formes **s** et **c**, **ain** et **ein**.

3 RÔLE PRIMORDIAL DE L'ORTHOGRAPHE

Certains s'interrogent cependant sur l'utilité de toutes ces lettres muettes et de tous ces graphèmes (**s** et **c**, **j** et **ge**, **an** et **en**) qui font double emploi. Celui qui écrit ne se trompe pas en effet sur le **sens** des homonymes ou des homophones qui viennent sous sa plume, non plus que sur le **genre**, le **nombre**, la **filiation** des mots qu'il utilise. Pourquoi dès lors se soucierait-il de distinctions qu'il a tout lieu d'estimer superflues? Ne voit-on pas d'ailleurs que, bien souvent, il s'en dispense et que, pour gagner du temps, il écrit « au brouillon » sans se soucier des règles de l'orthographe? Mais c'est qu'alors **il n'écrit que pour lui**. Non pour être lu. S'il en est autrement, il doit s'astreindre à respecter certaines règles d'écriture particulièrement propres à favoriser la **lecture mentale**. D'où la nécessité des lettres muettes et des graphèmes apparemment superflus. Ce sont là en effet autant de signaux qui jalonnent la route du lecteur et qui le dispensent notamment de recourir au contexte pour ne pas tomber dans le piège des homonymies et homophonies (partielles ou totales).

1. Voir ce qui concerne la nasalisation, *Notions complémentaires*, page 159.

Conclusion

En se référant à ce qui précède, on se convaincra que notre orthographe n'est pas une nomenclature plus ou moins anarchique, mais **un système régi par quelques principes fort simples**, pratiquement applicables à toutes les difficultés orthographiques et particulièrement à celles qui, de prime abord, semblent le plus aberrantes : emploi des accents, des consonnes doubles, des lettres à valeur multiple, homonymies préfixales et suffixales, familles de mots irrégulières, etc. C'est pourquoi l'étude de l'orthographe **peut être et doit être raisonnée** !

EXERCICES D'APPLICATION

1 *Donnez les deux versions écrites de : C'est lui [kila] rencontré, et montrez que, bien souvent, l'écriture est plus claire que la parole.*

2 *Justifiez l'emploi des graphèmes mis en gras dans les mots : nécessité, perversité, célébrité.*

3 *La famille de monnaie comporte dix mots : démonétisation, démonétiser, faux-monnayeur, monétaire, monétiser, monétisation, monnaie, monnayage, monnayer, monnayeur. Montrez qu'elle se décompose en deux séries morphologiques* dont les radicaux sont distincts à l'oreille.*

4 *Pourquoi peut-on dire que les règles orthographiques sont surtout faites à l'intention du lecteur ?*

5 *Montrez qu'en dépit de sa complexité, l'orthographe française peut être et doit être raisonnée.*

1. En dépit de sa cohérence, l'orthographe française utilise certaines formes anormales telles que événement, amerrir, dessiller. Il importe de leur substituer les formes normales, c'est-à-dire conformes à la norme que l'examen du système permet d'établir. D'où par ex. les formes normalisées « évènement », « amérir », deciller. Le projet de normalisation qui les concerne s'applique à quelque 500 mots (y compris les mots composés). Précisons en outre :

— qu'il a été approuvé, dans son principe, par l'Académie française et par les différents ministres de l'Éducation qui, depuis 1968, se sont succédés ;

— que le Conseil international de la langue française qui l'a examiné, à la demande du Ministre, a pratiquement retenu toutes les rectifications proposées ;

— que, pour répondre au vœu du S.N.I.-P.E.G.C., un projet *minimal* a été mis au point. Publié dans le N° 184 du Bulletin de la Société française de pédagogie, il ne s'applique qu'à une centaine de mots d'usage courant.

3 | Syllabes phoniques et syllabes graphiques

PROBLÈME

Soit les vers de Victor Hugo :

« J'admire, assis sous un portail,

(8 syllabes phoniques, 9 syllabes graphiques, 8 pieds.)

Le reste de jour dont s'éclaire

(7 syllabes phoniques, 9 syllabes graphiques, 8 pieds.)

La dernière heure du travail. »

(7 syllabes phoniques, 9 syllabes graphiques, 8 pieds.)

Il y a trois façons de diviser chaque vers en unités d'articulation : on peut le diviser en syllabes phoniques, en syllabes graphiques, en pieds.

La division en pieds permet simplement de dire un texte en vers selon les règles de la prosodie classique. (Chaque vers, ici, compte 8 pieds.) En revanche, la syllabation graphique permet de mettre en lumière plusieurs règles importantes de l'orthographe.

SOLUTION RAISONNÉE

1 Les deux règles de la syllabation parlée. Il suffit de se laisser guider par la prononciation pour établir que :

— le mot parlé comprend autant de syllabes que de sons-voyelles* ou de groupes vocaliques* prononcés : j'ad-mir(e) ; as-sis ; sous ; un ; por-tail... ;

— les consonnes intérieures se répartissent de telle sorte que chaque son-voyelle ou chaque groupe vocalique prononcé ne puisse être précédé que d'un seul son-consonne ou d'un groupe consonnique* : la ; der-nièr(e) ; (h)eur(e) ; du ; tra-vail...

2 Ces deux règles sont valables pour la syllabation graphique à condition :

a) de considérer comme son-voyelle l'e muet intérieur encadré par deux consonnes : bra-ce-let (mais : a-boie-ment et non a-boi-e-ment) ;

b) de considérer également comme son-voyelle l'e muet terminal précédé d'une consonne ou d'un groupe consonnique* : por-te, vi-tre (mais : par-tie et non par-ti-e) ;

c) de séparer les consonnes doubles même si elles se prononcent comme des consonnes simples. Ainsi, on séparera : col-li-ne, comme col-lè-gue, il pour-ra, comme il cour-ra.

A RETENIR

La coupure des mots en fin de ligne obéit aux règles de la syllabation graphique. On évitera cependant d'effectuer la coupure :

- après une apostrophe (mais on utilisera le trait d'union des mots composés) ;
- après une première syllabe ne comprenant qu'une voyelle : obéir ;
- devant une dernière syllabe ne comprenant qu'une voyelle : obéi, agréé ;
- entre x équivalant à deux consonnes et la voyelle qui le précède : lexi-que (on ne peut couper : le-xique) ;
- dans les mots où l'i consonne est noté par ill ou y équivalant à deux i (on ne peut couper fouiller ni crayon).

EXERCICES D'APPLICATION

1 *Divisez les mots suivants en syllabes graphiques et indiquez où peut intervenir la coupure en fin de ligne :*

soierie ; apatride ; pelleterie ; vexation ; évanoui ; obstruction ;
affaiblissement ; inoxydable ; taxi ; plaidoierie ; attristé ; assour-
dissement ; réaction ; soixante ; sous-préfet ; aujourd'hui ;
grand-père ; pot-au-feu ; timbre-poste ; usufruit ; agent ; alambic ;
supplée ; aléa ; boa ; alinéa.

2 *Même exercice. Précisez, entre parenthèses, le nombre de syllabes phoniques :*

fièrement ; allègrement ; bracelet ; voirie ; caféier ; cuisinière ;
patiemment ; argenterie ; exproprié ; rapprochement ; affliction ;
houblonnière ; vouvoiement ; filière ; grammairien ; matalassière ;
amadouer ; renflouer ; fièvre ; typhoïde.

4 | Règle générale de l'accentuation

PROBLÈME

Pourquoi

un pâtre *mais* un pasteur?

une épître *mais* épistolaire?

une flûte *mais* une hutte?

Est-il possible de définir dans quel cas il faut accentuer la voyelle?

SOLUTION RAISONNÉE

1 Décomposons en syllabes graphiques les mots suivants : **pâ-tre**, **pas-teur**, **é-pî-tre**, **é-pis-to-lai-re**, **flû-te**, **hut-te**. On voit que seules sont accentuées les voyelles qui terminent la syllabe graphique.

2 On ne note comme exceptions que le mot **châsse**, et ceux de la même famille ; et trois formes des verbes **tenir** et **venir** (nous vinmes, vous vintes, qu'il revint).

— L'accent de **châsse** a une valeur distinctive (**châsse** ~ **chasse**).

— Il en est de même de l'accent qui distingue le subjonctif de l'indicatif (il **vint** ~ il **vînt**).

A RETENIR

On peut donc formuler la règle générale suivante :

Une voyelle quelconque — autre que finale — ne peut prendre l'accent que si elle termine la syllabe graphique.

EXERCICES D'APPLICATION

1 *Écrivez les mots suivants : âcre, côte, pâte, tâche.*

Justifiez l'accentuation de la voyelle. Quel est le rôle particulier joué ici par l'accent circonflexe ?

De quels autres mots homophones permet-il de les distinguer ?

2 *Cherchez quatre adjectifs du type verdâtre. Justifiez l'accent sur la voyelle du suffixe. (Songez au suffixe « homophone » de péd-iatre, psych-iatre.)*

3 *Remplacez les tirets par la lettre o, accentuée ou non :*

Le navire a heurté le **m-le**. Il faut **p-rter** ces lettres à la poste. Voici le **contr-le** de la douane. Le chien ronge son **-s**. Elle a acheté ce pain d'épices à la foire du **tr-ne**. Il a tous les **sympt-mes** de la grippe.

4 Trouvez quatre mots contenant la lettre **u** accentuée conformément à la règle générale de l'accentuation. (Utilisation possible des formes verbales.)

5 Remplacez les tirets par la lettre **a**, accentuée ou non :

Il a fait une **t-che** sur sa veste. Nous irons au **thé-tre** ce soir. C'est une lourde **t-che**. Ce garçon est **opini-tre**. Le sculpteur travaille avec la **m-sse**. Voici que le professeur se **f-che**.

5 | L'accentuation de e

PROBLÈME

Pourquoi

de l'**her**be *mais* un **cè**dre ?

amer *mais* sé**vè**re ?

un **é**colier *mais* une **é**colière ?

Pourquoi, dans l'expression : il **per**sévère, le premier **e** n'est-il pas accentué ?

Pourquoi

les **té**nèbres *mais* tén**é**breux ?

Ces questions se posent presque à chaque ligne lorsqu'on doit écrire un texte sous la dictée.

SOLUTION RAISONNÉE

1 C'est la décomposition des mots en syllabes graphiques qui permet de répondre à ces questions.

On voit en effet, que partout où la lettre **e** termine la syllabe graphique, elle est accentuée (par un accent aigu si elle note le son [e], par un accent grave si elle note le son [ɛ]) :

cè-dre ; sé-**vè**-re ; **é**-co-liè-re ; per-**sé**-**vè**-re ; **té**-**nè**-bres ; **té**-**né**-breux.

Il en est autrement lorsqu'elle ne termine pas la syllabe graphique : **her**-be ; **a**-mer ; per-**sé**-vè-re.

Le changement d'accent qu'on observe dans les dérivés de mots comme : **té**-**nè**-bres (tén**é**breux) ; coll**è**ge (coll**é**gien) ; **célè**bre (cél**é**brité) marque simplement dans l'écriture le passage du son [ɛ] au son [e]. On remarquera qu'on prononce [e] chaque fois que le noyau de la syllabe suivante est un [ə] muet : tén**è**bres, coll**è**ge.

Dans les autres cas, on prononce [e] et, dans l'écriture, l'accent grave fait place à l'accent aigu : **ténébreux**, **collégien** (voir leçon 2, paragraphe 2-a).

2 Si vous cherchez dans un dictionnaire de rimes, vous trouverez près de 400 mots terminés par **-et**, et vous constaterez qu'ils obéissent à la règle générale de l'accentuation.

Cependant, quelques-uns comme **forêt**, **intérêt**, **arrêt**, sont accentués. Ce ne sont pas de véritables exceptions. L'accent circonflexe remplace un **s** aujourd'hui disparu (et qui subsiste dans les dérivés : **forestier**, **intéressant**, **arrestation**).

3 Les mots dans lesquels la lettre **e** est suivie de la lettre **x** ne posent pas de problème : la lettre **e** n'y est jamais accentuée, car elle ne termine jamais la syllabe graphique (exact = eg-zact, excellent = ek-cel-lent...).

4 Il reste le problème des mots où figure l'**e** du féminin ou l'**s** du pluriel. Dans ces mots, la règle du féminin ou celle du pluriel prime la règle de l'accentuation. Sinon, la lecture en serait difficile ou confuse : **un retraité** (une retraitée), **une retraitée** ; **un retraité** (des retraites), **des retraités**. Par analogie, on traite de même façon les masculins en **-ée** : **le lycée** ; et les singuliers en **-ès** : **un congrès** (sinon le mot se lirait « congres », de même que **retraités** se lirait « retraites »).

A RETENIR

Pour noter les sons [e] ou [ɛ], la lettre **e** ne prend un accent (aigu ou grave), que si elle termine la syllabe graphique.

EXERCICES D'APPLICATION

1 Remplacez les tirets par **e**, **é**, ou **è** (**ê**) :

Les **t-n-bres** **-xt-rieures**. Des craintes **-xag-r-es**. L' **-b-ne** et l' **-b-niste**. L' **arbal-te** et l' **arbal-trier**. Les **cypr-s** du **cimeti-re**. Le **mus-e** de l' **arm-e**. Une **d-ss-rte** **encombr-e**. Un **-xp-rt** **renom-m-**. C' **-st** le **progr-s**. La **bestialit-** de son **faci-s**.

Comparez :

b-te et **b-stial**, **t-te** et **t-tu**, **int-r-t** et **int-r-ssant**, **for-t** et **for-sti-r**, **pr-t** et **pr-station**, **d-s** pommes et **d-s** l'aube.

2 Terminez les mots incomplets :

Ces deux candidats ont les mêmes chances : ils sont sur un plan **d'-gali-t-**. Certain philosophe du dix-**huit- si-**, contemporain de Voltaire et de Rousseau, a eu la **pr-cience** du microbe. La **r-gle** de l'accentuation des syllabes est simple et **-icace**. Dans **c- v-le** rue, l'**h-be** pousse entre les



collection
marabout service

Une méthode d'orthographe raisonnée qui permet de comprendre sans difficultés les trente problèmes sur lesquels bute tout un chacun.

- l'accentuation des voyelles
- les signes auxiliaires
- le doublement et les substitutions de consonnes
- les préfixes et suffixes
- les familles verbales
- l'accord des participes
- les compléments
- la ponctuation et sa logique

L'assurance d'une bonne orthographe en 76 leçons avec des exercices et leur corrigé.



9 782501 003049

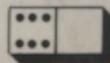
BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7531 02514445 3

0526 0527

40 2168 9



Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

